RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Rien n'a encore été décidé

La question du mode d'adoption du futur amendement de la Constitution n'a toujours pas été tranchée, a expliqué, hier, le Premier ministre en marge de la cérémonie d'ouverture de la session parlementaire de printemps.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Nul ne semble savoir comment se déroulera la prochaine révision de la Constitution. Pas même Abdelmalek Sellal.

Interrogé à ce propos, hier, à la sortie des hémicycles de l'Assemblée et du Conseil de la nation, le Premier ministre s'est montré évasif. Contradictoire même. «La révision est à l'ordre du jour, ça va se faire dans les tout prochains mois», a-t-il expliqué à la presse. Interrogé sur le mode d'adoption, il s'est contenté d'indiquer que rien n'a encore été décidé, «rien ne transparaît». «La Constitution est claire : le projet d'amendement passe devant le Parlement en ses deux Chambres réunies et si les changements touchent aux équilibres du pouvoir, il sera nécessaire d'aller vers un référendum. Le président a dit clairement et précisément que la procédure sera respectée. Pour l'instant rien ne transparaît», a-t-il dit à un groupe de journalistes.

Dans une autre déclaration à la presse, Sellal affirme que la nouvelle loi fondamentale sera soumise à référendum. «Bien sûr qu'il y aura un référendum pour la révision constitutionnelle», a notamment rapporté l'agence Algérie Presse Service.

Pour ce qui est de la nature des amendements, le Premier ministre a indiqué que les avis et recommandations des partis politiques ont été pris en considération. «J'ai eu des discussions avec tous les partis politiques représentés au sein du Parlement, 27 formations précisément. J'ai demandé leur avis sur cette question que j'ai ensuite transmis à la Commission chargée de l'étude du projet. L'avant-projet sera ensuite présenté devant le Parlement.» Mais là encore, Abdelmalek Sellal n'a donné aucun détail sur le rôle précis de cette commission ni même de sa composante. «Cette commission se situe au niveau du gouvernement. Ce sont des travaux préliminaires.»

Photo : Samir Sid.

Abdelmalek Sellal, Premier ministre.

Rappelons que le président de la République s'était engagé, dans son discours à la nation du 15 avril 2011, à procéder à la révision de la Constitution. Mais à l'approche des élections présidentielles de 2014, l'amendement est au cœur d'enjeux politiques importants. A commencer par l'épineuse question de la limitation et de la durée du mandat présidentiel.

La révision étant décidée à l'initiative du président de la République, comme le stipule clairement l'article 174 de la Constitution, il faudra donc attendre le signal de Abdelaziz Bouteflika.

T. H.

ÉLIMINATION DE BELMOKHTAR ET D'ABOU ZEID

Ould Kablia avoue n'avoir aucune information

Interrogé sur les informations faisant état de l'élimination des chefs terroristes Mokhtar Belmokhtar et Abou Zeid au Nord-Mali, le ministre de l'Intérieur a avoué n'avoir aucune donnée sur ce sujet.

«Ni François Hollande, ni un autre président n'ont confirmé cette mort. Pourquoi voulez-vous que l'Algérie le fasse ?», a-t-il précisé hier. Daho Ould Kablia a cependant déclaré espérer «qu'ils soient morts».

T. H.

À BRUXELLES, GHANNOUCHI PLAIDERA, SOURNOISEMENT, NON COUPABLE

La Tunisie face au plan B de l'Internationale des Frères musulmans

De notre bureau de Bruxelles, Aziouz Mokhtari

Tunis qui ne croit plus en Ghannouchi, en particulier, et en l'islamisme en général, suivra de près le pèlerinage bruxellois de Ghannouchi. A l'invitation d'une association belgo-tunisienne, d'obédience Ennahda-Europe, mi-figue, mi-raisin, le leader islamiste qui a détourné le cours du soulèvement contre Ben Ali pour le transformer en une vulgaire et dangereuse contre-révolution réactionnaire, effaceuse de tous les acquis des femmes arrachés sous Bourguiba et préservés sous Ben Ali et les avancées démocratiques plus ou moins solides que les jasmins ont apportées dans le sillage de la fuite du couple Zine El Abidine-Leïla. Ghannouchi, islamiste pur et dur, vice-président de l'Internationale des Frères musulmans, premier adjoint de El Qaradhaoui, tête pensante de cette organisation, plus proche de la décadence que des lumières, tentera, à Bruxelles, d'expliquer que Ennahda est un parti, certes, se prévalant de l'Islam mais est modéré, sinon moderne. Les faits, pourtant, le contredisent. Les nombreux Tunisiens qui assistent à son «speech» le lui diront, l'œuvre de Ennahda post-déchéance de Ben Ali n'est que projets contre l'émancipation, tentatives de remise en cause du statut personnel tellement favorable à la femme tunisienne, joyau démocratique de l'ensemble du Maghreb, «moumou el aïn» (prunelles des yeux) des libertés en Tunisie, au Maghreb et dans tout le monde dit arabo-musulman. Ennahda en Tunisie, c'est la complaisance, à tout le moins, pour ne pas écrire autre chose, avec le salafisme destructeur, avec la pensée rétrograde, le double langage, la ruse, les changements de points de vue à tout instant, le non-respect des engagements «démocratiques». En Europe, tout le monde sait cela. Les tribulations de Ghannouchi à Bruxelles participent, c'est certain, de cette stratégie brouiller les cartes, se présenter en homme de progrès, en défenseur des libertés fondamentales pour gagner du temps, endormir la vigilance de la Tunisie pour mieux la prendre, l'étrangler le moment choisi. Dieu protège les Tunisiennes et les Tunisiens de Ghannouchi et de ses disciples (oua atbaoûhou)… J'irai écouter les sornettes du leader d'Ennahda, mais pour une seule raison, comprendre les mécanismes par lesquels il veut piéger les institutions, encore en construction, de la Tunisie et comment l'Internationale des Frères musulmans compte-t-elle opérer en Tunisie… Tout le monde sait à présent qu'il y a un plan B pour voler à la Tunisie sa révolution et que Ghannouchi en est le coordinateur. A Bruxelles, Ghannouchi sera dans la peau d'un mouton, cela changera-t-il pour autant sa nature de renard ?

A. M.

MALI

Des universitaires préviennent du pire

Dans une conférence intitulée «les dynamiques crisogènes au Sahel», donnée hier à la Faculté des sciences politiques d'Alger, le conseiller du président de la République, M. Kamel Abderezak Bara, a estimé que la «guerre au Mali peut déboucher sur un chaos» et que la menace de voir l'«Etat malien déstructuré, la région militarisée et le conflit ethnicisé» n'est pas à exclure.

M. Bara est surtout revenu sur les causes ayant induit à l'internationalisation du conflit. En l'occurrence, le terrorisme, le narcotrafic, les répercussions de la crise libyenne et les conditions humanitaires devenues plus qu'inquiétantes suite aux hostilités entre les différents antagonistes.

«Au-delà des clivages ethniques, la pauvreté est le point commun des populations de la région. Un fait qui a facilité aux groupes terroristes de recruter de nouveaux éléments. La région est ainsi devenue un sanctuaire des terroristes et un nouveau pôle du crime organisé.

C'est la nouvelle route du cannabis marocaine, de la cocaïne latino-américaine et des amphétamines nigérianes. L'effondrement de l'Etat libyen après l'intervention de l'OTAN et le retour des Touaregs qui servaient dans la légion verte de l'armée de Kadhafi lesquels ont grossi les rangs des mouvements séparatistes du nord du Mali.», a-t-il énuméré. Karim Khalfane, de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou qui est intervenu pour analyser la résolution autorisant l'intervention militaire internationale, a affirmé que le «déploiement d'une force onusienne serait très probable dans les prochains mois, justement pour justifier la présence française dans la région».

Une présence que Mansour Lakhdari, de l'université de M'Sila, explique par «les intérêts stratégiques de l'ancienne puissance coloniale, des intérêts fortement secoués par l'incursion de la Chine sur le continent». Omar Boudjana, ancien militaire et universitaire associé à l'Institut national des études stratégiques que dirige Mhand Barkouk, lui, a souligné les répercussions sécuritaires et économiques sur l'Algérie.

«La situation impose à l'Algérie un effort supplémentaire pour sécuriser ses frontières. Un effort qui a un coût exorbitant. D'autant que les prolongements tribaux dans le Sahara algérien posent la problématique des solidarités ethniques et même djihadistes.», a-t-il conclu.

L. H.

Communiqué

Les moudjahidate rendent hommage à l'une de leurs sœurs de combat **Zoulikha Benzine** décédée le 9 août 2012.

Un recueillement à sa mémoire se fera le vendredi 8 mars à 10 heures 30 au cimetière d'El Madania (ex-Clos Salembier).

Toutes les personnes qui l'ont connue et qui se sentent proches de son combat sont conviées à cet hommage.

Mouvement partiel dans le corps des walis

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a procédé à un mouvement dans le corps des walis, a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la République.

Ce mouvement comporte :

Au titre des fins de fonctions :

- Fehim Yahia, wali de Sidi-Bel-Abbès, admis à faire valoir ses droits à la retraite.
- Alaili Maâmar, wali d'El Oued, appelé à exercer une autre fonction.
- Boubekeur Abderrahmane, wali de Saïda, appelé à exercer une autre fonction.
- Semmoudi Salim, wali d'El-Bayadh, appelé à exercer une autre fonction.

Au titre des mutations :

- Bouguerra Ali, wali de Bouira, est muté à la wilaya de Ouargla.
- Meziane Saïd, wali de Tamanrasset, est muté à la wilaya de Saïda.
- Maskri Nacer, wali de Ouargla, est muté à la wilaya de Bouira.
- Khelfi Mohamed Laïd, wali d'Illizi, est muté à la wilaya d'El-Bayadh.
- Chater Abdelhakim, wali de Tindouf, est muté à la wilaya de Tamanrasset.

Au titre des nouvelles nominations :

- Zergoune Slimane, wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, est désigné en qualité de wali de Tindouf.
- Hattab Mohamed, secrétaire général de la wilaya d'Alger, est désigné en qualité de wali de Sidi-Bel-Abbès.
- Sendid Mohamed Mounib, directeur d'études auprès du Premier ministre, est désigné en qualité de wali d'El Oued.
- Madhoui Ali, député à l'Assemblée populaire nationale (APN), est désigné en qualité de wali d'Illizi.

APS